

Synthèse du thème n°6 : Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Présentation des diversités

Dans leurs parcours scolaire, les enfants peuvent rencontrer des difficultés pour accomplir une scolarité « normale », notamment au moment des paliers jalonnant leur parcours scolaire (impact des changements de cycle, déménagements...). Il s'y ajoute d'autres sources de problèmes, liées à la diversité :

- familiales (socio-culturelles, familles recomposées...)
- mixité (différences entre filles et garçons importantes au collège)
- niveau scolaire (problème de la maîtrise des outils fondamentaux : lire, écrire, compter...)
- comportement (assiduité scolaire, incivilités, remises en cause de la parole du professeur...)

Interventions

1. Problèmes de comportement

Le problème tient souvent au fait que l'enfant, qu'il soit au collège ou au lycée, se demande ce qu'il y fait ; il a donc du mal à se projeter dans le futur. Il est difficile pour l'élève de se repérer et d'avoir un guide. Il conviendrait peut-être de lui expliquer plus.

En outre, il faudrait qu'il y ait une meilleure adéquation entre le discours de la famille et ce qu'il entend à l'école : plus les discours sont proches, moins il y a de difficultés. Pour ce faire, il conviendrait d'organiser une aide aux parents en difficulté, autour de la notion de « métier de parent ».

Un certain nombre de comportements sont stigmatisés par l'école qui manque de moyens pour affronter ces problèmes. Les cours d'éducation civique étant un apport important mais insuffisant, il faut s'appuyer sur les personnels du collège, trois ont un rôle déterminant :

- le conseiller principal d'éducation (CPE) qui tisse des relations entre parents et enfants.
- le conseiller d'orientation psychologue (COP) qui a un rôle clé, aux côtés du professeur principal, dans la construction du projet personnel de l'élève
- les professionnels médico-sociaux : assistante sociale, psychologue qui sont en nombre insuffisants au sein du collège.

→ Des propositions sont faites pour essayer de répondre à ces problèmes :

- Prévoir un nombre plus important de professionnels médico-sociaux au sein du collège (assistante sociale, psychologue). On pourrait alors entreprendre un double travail :
 - en amont afin d'en comprendre les causes : le CPE devrait effectuer un diagnostic pour faire la distinction entre les causes dites classiques (palier de la 4^e, adolescence, etc. ..) et celles dites de récurrence où il est nécessaire de mettre en place une intervention plus approfondie des travailleurs médico-sociaux.
 - en aval avec le conseiller d'orientation qui devrait proposer un projet à l'enfant. Le discours doit s'intégrer dans une réalité.
- On peut également imaginer la création d'un poste d'adulte relais qui travaillerait hors du collège, mais en liaison avec le CPE, car l'on sait qu'il est difficile pour le personnel enseignant de suivre les enfants hors du cadre de l'école. Ce dispositif pourrait être mis en place par la municipalité en créant un lien entre enfants, parents et établissement. Il permettrait d'avoir un regard extérieur et éducatif, créant une relation entre l'école et la société.

2. Problèmes du collège unique

Le collège est le lieu de la plus grande diversité, comment la traiter ?

Nombre d'enfants ont surtout des difficultés scolaires qui sont aussi importantes si ce n'est plus que les problèmes de comportement. Ils arrivent en 6^{ème} en ne maîtrisant pas ou peu les outils fondamentaux, ils se démotivent vite et « désapprennent » même parfois au fil des années. Cette situation aboutit alors souvent à des problèmes de comportement.

Aujourd'hui, rien n'est fait pour aider ces enfants à évoluer. Bien sûr, le collège s'adapte et trouve des réponses pédagogiques, mais lorsque l'hétérogénéité est trop extrême, l'école ne sait pas faire et le collège unique atteint ses limites. Afin d'acquérir le socle commun indispensable, des filières doivent être reconstituées, à condition de les mettre en situation de réussite.

→ Ceci doit passer par :

- le retour à une polyvalence des enseignants (la mono valence étant une source de difficultés pour les enfants, surtout en sixième). Revoir la formation initiale et continue des enseignants afin qu'elle puisse mieux prendre en compte la diversité des élèves.
- Une plus grande harmonisation des pratiques pédagogiques (liaisons école/collège, collège/lycée, lycée/université).
- L'évaluation par compétences : dispositifs pédagogiques innovants (IDD, TPE) et valorisation des progrès mieux pris en compte en conseils de classe.
- La création de formes d'insertion au sein du monde du travail : préparation à l'alternance, stages en entreprise, connaissance des métiers en relation forte avec le thème 4.
- La garantir de passerelles entre les différents types d'enseignement afin de mieux répondre aux rythmes différents des élèves.